

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18/11/2019

Dossier complet le :

21/11/2019

N° d'enregistrement :

F01119P0258

1. Intitulé du projet

Construction d'un immeuble à usage de bureaux face à la gare de Cergy Préfecture à Cergy Pontoise (95)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCCV ADIM PARIS ILE DE FRANCE REALISATIONS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Anne-Sophie BONIN, Directrice de Projets

RCS / SIRET

8 | 1 | 1 | 5 | 6 | 7 | 4 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |

Forme juridique

Société Civile de Construction-Vente

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Construction d'un ensemble immobilier privé donnant lieu à un permis de construire	Il s'agit d'un projet de bureaux qui se décline de la façon suivante: - Tranche 1: Immeuble de bureaux de 11.061m ² et 585m ² de commerces en pied d'immeuble, - Tranche 2: Immeuble de bureaux totalisant une SDP de 10318 m ² . => soit 21.964m ² SDP au global

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet global porte sur un immeuble de bureaux découpé en 2 tranches.

La tranche 1 totalise 11.061m² de bureaux et 585m² de commerces en pied d'immeuble. Elle sera livrée en mars 2020.

La tranche 2 consiste en la construction d'un immeuble de bureaux de 10 318 m² en SDP dans le prolongement de la tranche 1.

Le bâtiment enjambrera les voies enterrées du RER A. Il présentera un sous-sous-sol partiel pour les locaux techniques.

Le projet s'inscrit dans le cadre de renouvellement du ZAC Grand Centre de Cergy initié en 2009 par la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise.

Une étude d'impact a déjà été réalisée dans le cadre de la ZAC en décembre 2014 prenant en compte le projet Les Vergers de Cergy.

Cette étude comprend une analyse des effets négatifs et positifs, directs et indirects, temporaires et permanents du projet et mesures en faveur de l'environnement faisant état d'un impact relativement faible et acceptable du projet Grand centre sur son environnement où sont préconisés des mesures d'évitement, de réduction et de compensation.

(Cf : p 268 à 320 Étude d'impact Grand Centre Cergy) ou (Cf p64 à 76 descriptif non technique Étude d'impact Grand Centre Cergy)

4.2 Objectifs du projet

Ce projet de bureaux viendra dynamiser le quartier central, en parallèle du futur projet d'agrandissement et de modernisation de la gare RER de Nanterre Préfecture. En outre, il est corrélé au désir de créer un quartier mixte. Le Grand Centre devient donc un pôle administratif et d'affaires (préfecture, université, équipements tertiaires, etc.), bassin de vie (logements, équipements publics, etc.) et accueille en outre un Centre Commercial Régional.

Ce projet de bureaux est au coeur d'une stratégie d'affirmation du positionnement et de l'attractivité de Cergy-Pontoise, prenant appui sur un pôle de centralité urbaine à caractère économique et universitaire puissant, dynamique et innovant. Il est porteur d'objectifs ambitieux en terme de densification et d'animation urbaine et commerciale, répondant ainsi aux enjeux d'attractivité économique, de diversification résidentielle, et de consolidation d'un véritable quartier de vie, dont la population est appelée à doubler en dix ans. Il met en exergue la volonté de doter l'agglomération d'un cœur moderne et ouvert pour garantir l'attractivité et la compétitivité de l'agglomération et améliorer les conditions de vie et de travail.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La tranche 1 sera livrée en mars 2020.

En ce qui concerne la tranche 2, les travaux sont prévus sur une durée de 20 mois. Intégrant les contraintes liées à la présence du tunnel SNCF sous l'emprise du terrain, le bâtiment est conçu de manière à permettre un enjambement des voies ferrées et qu'aucun de ses appuis ne viennent perturber la circulation des trains. Il n'y a pas de contraintes particulière de survol des avoisinants.

Les dispositions prises pour la phase travaux sont les suivantes :

- Installation de chantier (cantonnement, zone de stockage) à l'Ouest et à l'Est du site,
- Probablement 1 seule grue, juste au bord du projet, coté boulevard de l'Oise,
- Dispositions habituelles liées à un chantier à faibles nuisances.

Le personnel ouvriers, ainsi que la majorité du personnel encadrant se déplacera à l'aide du RER A.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment, dans sa phase d'exploitation, viendra naturellement prolonger l'axe du boulevard de l'Oise en continuité des immeubles de bureaux existants, il ne viendra en aucun cas perturber le trafic existant.

Son socle (RdC Bas et RdC Haut) sera constitué de deux niveaux de parc de stationnement, totalisant 192 places.

Les bâtiments ressemblent à des U implantés en symétrie centrale l'un de l'autre, s'étageant sur 6 niveaux de superstructure (hauteur du dernier plancher < à 28 m).

Les accès au parking ainsi que les livraisons légères seront communs aux 2 tranches. Les livraisons lourdes sont envisagées sur la façade Sud-Est.

Le bâtiment est conçu pour recevoir un effectif de:

- Tranche 1: 798 personnes (pour les bureaux),
- Tranche 2: 907 personnes.

Plus spécifiquement sur la Tranche 2:

Les différents accès publics seront positionnés sur les façades Nord-Est (Hall 1) et Sud-Est (Hall 2).

La terrasse du R+1 recevra un traitement paysager soigné afin d'insérer au mieux le bâtiment dans son environnement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au titre de l'article R.510-1 du Code de l'urbanisme, le projet est soumis à l'obtention d'un agrément bureaux. La demande d'agrément bureaux a été déposée auprès de la DRIEA fin octobre 2019.

Au titre du code de l'urbanisme, le projet est soumis à l'obtention d'un Permis de construire, lequel sera déposé en mairie courant novembre 2019.

Au titre du code de l'environnement, le projet est soumis à examen au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet (11.646m ² pour la Tranche 1 // 10.318m ² pour la tranche 2)	21.964 m ² SDP
Emprise du projet (3500m ² pour la tranche 1 // 2300m ² pour la tranche 2)	5800 m ² environ
Hauteur de l'ouvrage	30 m (dernier plancher inférieur à 28 m)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de la gare 95000 Cergy

Coordonnées géographiques¹

Long. 02°04'52"E Lat. 49°02'07"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 " Marais de Boissy-L'Aillerie "(ID. National 110120011 et ID. Régional 95072001) la plus proche de la zone d'étude est située à environ 4,8 km au Nord-Ouest du site. La ZNIEFF de type 2 "Forêt de l'Hautil" (ID. National 110001357 et ID. Régional 78368021) la plus proche de la zone d'étude est située à environ 5,2 km au Sud-Ouest du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'APB le plus proche du site est à plus de 10 km au Sud-Ouest.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Parc Naturel Régional le plus proche est le parc du "Vexin Français", à environ 4.4 km au Nord-Ouest du site. La Réserve Naturelle la plus proche est la Réserve Naturelle Nationale "Coteaux de la Seine", à plus de 10 km au Nord-Ouest du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit au Patrimoine de l'UNESCO ne concerne le site du projet. Les monuments historiques les plus proches du site sont situés à environ 1,4 km au Nord-Ouest du site du projet (Porte fortifiée et tour du Prieuré, Eglise Saint-Christophe et amorce de façade de cette même Eglise).

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'identification des enveloppes d'alerte potentiellement humides en Région IDF, une enveloppe de zone humide (ZH) potentielle, dite de classe 3 englobe la Seine et ses abords, dont le site du projet. Elle correspond à des "Zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser". Le site étant entièrement imperméabilisé, il ne fait pas partie des ZH.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cergy est couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) approuvé. (Cf : Arrêté préfectoral n°130228). Cette commune est soumise aux risques d'inondation, de mouvement de terrain et de séisme. Absence de PPRT sur la commune de Cergy
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL à proximité. Le site Basias IDF9500984 est présent à environ 115 m à l'Ouest du site. Il s'agit d'un site d'EDF-GDF encore en activité répertorié pour son dépôt de liquides inflammables.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est située dans la Zone de Répartition des Eaux de l'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage d'alimentation en eau potable n'est localisé à proximité immédiate du site (le plus proche est le puits "centre commercial des Trois fontaines" réf 0528X0111 à environ 1,5 km au Sud-Ouest du site). Celui-ci n'est pas concerné par un périmètre de protection rapprochée d'un captage AEP.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le site "Collège Saint-Martin", situé à environ 670 m au Nord-Est du site.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la ZPS "Sites de Seine-Saint-Denis" (FR1112013) à plus de 10 km au Sud-Est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites classés les plus proches sont les sites "Château de Marcouville et son parc" et "Parc du château", situés à environ 1,6 km au Nord-Est du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'évacuation de terres (cubage à déterminer). Pour mémoire, la tranche 1 prévoyait 5300m ³ de terres à évacuer. Sur la tranche 2, le sous-sol est 2 fois plus petit; soit 2600m ³ en hypothèse.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il sera nécessaire d'importer du remblais pour réaliser la sous couche du dallage du rez-de-chaussée bas (Comme sur la Tranche 1 qui a nécessité 760m ³ de remblai).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'étude d'impact de la ZAC Grand centre, l'intérêt faunistique de la ZAC repose essentiellement sur la présence de 14 espèces d'oiseaux et 2 espèces de mammifères protégées au niveau national mais le degré de patrimonialité associé et l'enjeu écologique sont faibles. Aucune de ces espèces n'avait été contactée au droit du site "Les Vergers".
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site était un parking aérien et est actuellement occupé par la base de chantier de la Tranche 1. Il n'engendre pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Cergy est concernée par les risques de transport de marchandises dangereuses.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le risque de remontée de nappes (sensibilité moyenne) et le risque sismique (zone de sismicité 1). Cependant, le site n'est pas concerné par le Plan de Prévention des Risques Inondation de la vallée de l'Oise.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Au vu des activités projetées, il n'y a pas de risque sanitaire identifié pour les tiers. Le site BASIAS à proximité a pu engendrer une pollution localisée des sols. Un diagnostic préventif de pollution des sols pourra être réalisé si nécessaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site (Tranches 1 et 2) disposera de 192 parkings. Une étude de circulation a été réalisée pour la ZAC Grand Centre (dont le projet fait partie). Il en ressort que le carrefour Rue de la Gare/Av. de la Poste (au NO de la zone d'étude) ne nécessite pas de modification mais que le carrefour Bd de l'Oise/Bd de l'Hautil (Est de la zone d'étude) nécessite d'être modifié. Le projet s'inscrit dans une proximité des TC (RER A et C) et de développement des modes doux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Au vu des activités projetées (bureaux) et sachant que les équipements techniques seront principalement situés dans des locaux fermés, aucune source de bruit significative n'est identifiée. Le site est implanté dans le secteur affecté par le bruit de l'autoroute A15. Une mesure de bruit à environ 50 m à l'Est du site (Etude d'impact ZAC) révèle un fort niveau (67,5 dB(A)). Une isolation par élément verrier est prévue (double ou triple vitrage).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet immobilier ne sera pas de nature à engendrer des odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet immobilier ne sera pas de nature à engendrer des vibrations.</p> <p>Le site du projet est localisée sur les tunnels SNCF. Un traitement anti vibratoire sera intégré à la structure. Ainsi, il sera réalisé une désolidarisation vibratoire en vue d'isoler les zones de bureaux et les zones ERP.</p> <p>Une campagne sur une parcelle voisine du site sera menée de façon à déterminer les niveaux vibratoires à traiter et la solution privilégiée (boites à ressort ou mise en place de résilient type sylomère).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe en contexte urbanisé qui est source d'émission lumineuse. Le projet a été étudié de manière à ne pas dégrader la situation existante pour les riverains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclairage orienté vers l'intérieur du projet - Intensité lumineuse adaptée aux activités (diminution de l'éclairage passé une certaine heure, mise en place de dispositifs de détecteur de présence...)
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet immobilier n'est pas de nature à engendrer des rejets atmosphériques significatifs.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre de l'aménagement du site, les eaux pluviales seront collectées et gérées dans le respect du règlement d'assainissement et du zonage des eaux pluviales de la commune de Cergy. Aucun rejet direct dans le milieu naturel n'est envisagé.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront collectées par le réseau d'assainissement existant puis dirigées pour traitement vers la station d'épuration.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de bureaux dans les locaux entraînera la production de déchets non dangereux (principalement déchets ménagers, papiers, cartons). Une fois collectés par les occupants, ils seront ramassés par le service en charge de la collecte des déchets sur la commune. L'objectif fixé est la valorisation de 50% des déchets d'activités produits.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, en raison de sa localisation et de la présence d'un parking au droit du site actuellement ne portera pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est concerné par la zone UCc1 (Habitat collectif, bureaux et commerces) du PLU de la commune de Cergy approuvé le 7 avril 2007 puis modifié le 27 juin 2014. Il est concerné par la servitude d'utilité publique liée aux chemins de fer. La servitude concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression est située en bordure Sud-Est de l'emprise du projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Parmi les projets pour lesquels un avis a été rendu par l'Autorité Environnementale sur les trois dernières années (2017, 2018 et 2019) dans le département du Val d'Oise, 3 sont situés sur la commune de Cergy:

- Projet de réhabilitation de la tour ENGIE (avis du 17/01/2019),
- Projet d'ensemble de SOGEPROM (logements, bureaux, activité...) (avis du 19/10/2018),
- Projet d'ADIM Les Vergers // TRANCHE 1 du projet objet de la présente demande(avis du 05/04/2017).

Les avis sont joints en Annexe 8.

Le planning prévisionnel prévoit une phase chantier de 20 mois.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les enjeux environnementaux identifiés du projet sont : les déplacements, le paysage, la qualité de l'air et la pollution lumineuse.

- Mesures pour limiter les impacts sur la circulation :

Une étude de circulation a été réalisée à l'échelle de la ZAC et a permis d'identifier les carrefours à modifier.

- Mesures pour limiter l'impact sur la qualité de l'air :

La proximité du site avec la gare RER de Cergy permet de densifier à proximité d'un noeud de transport en commun et ainsi éviter les déplacements en véhicules particuliers. Des bonnes pratiques seront mises en place en phase travaux afin de réduire la pollution issue des gaz d'échappement des engins.

Par ailleurs, un réseau de chauffage urbain avec un taux d'énergie renouvelable de plus de 50% sera utilisé pour la chauffage et l'eau chaude sanitaire (ECS) du RIE.

- Mesures pour limiter les nuisances sonores:

Cet impact est prédominant en phase travaux donc les bonnes pratiques de chantier seront mises place. avec notamment des travaux en période nocturne réduits.

- Mesure pour limiter la pollution lumineuse :

L'éclairage nocturne des chantiers sera limité au strict nécessaire et les éclairages publics seront conformes aux directives.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est inclus dans la ZAC Grand Centre ayant fait l'objet d'une étude d'impact et d'un avis de l'Autorité Environnementale en date du 12 février 2015. Il est inclus en zone urbaine dense et a été conçu pour limiter les impacts environnementaux. De part sa nature (immeuble de bureaux), sa localisation (en dehors de zone de pollution avérée,) et les mesures prises pour éviter/ réduire les impacts, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une étude environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Étude d'impact Grand Centre Cergy. (Partie 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition) Annexe 8: Précédents avis de l'autorité environnementale, Annexe 9: Arrêté préfectoral n°130228

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Nanterre

le, 21/11/2019

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



CERGY

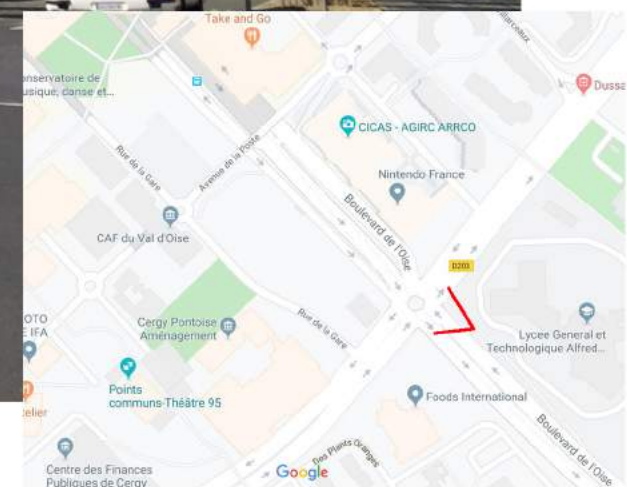
Échelle 1: 25 000

AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

o Versailles

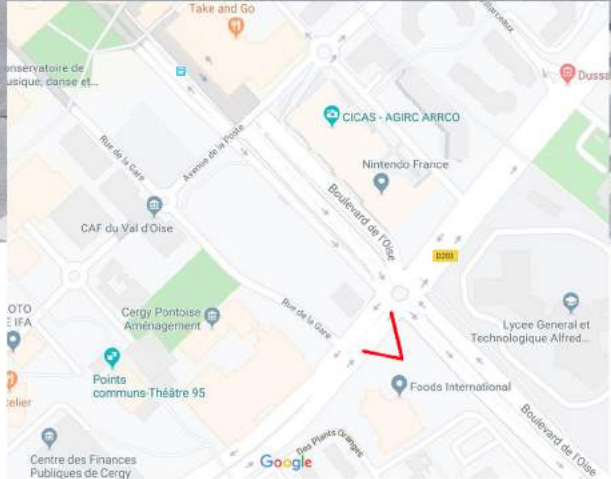
500 m

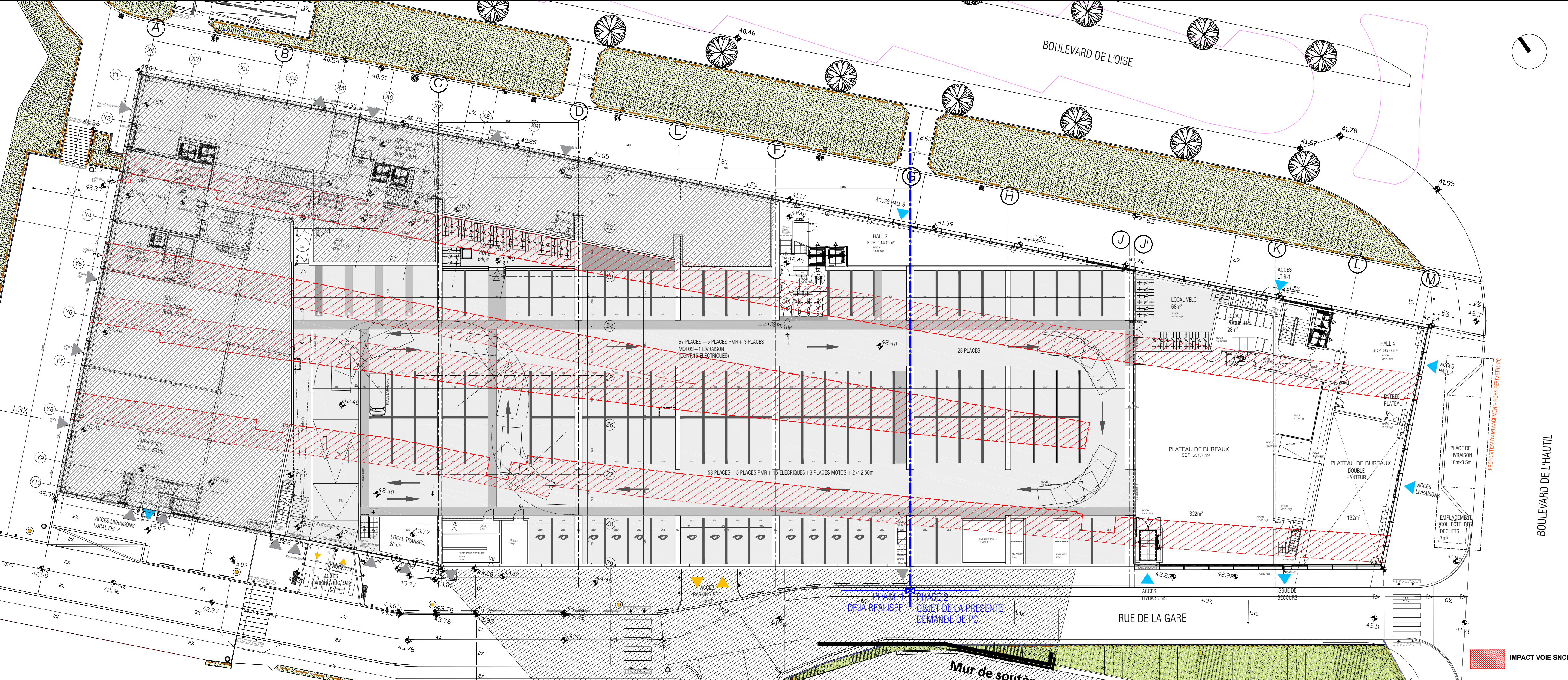
Zone Industrielle des Bellevues



PHOTOGRAPHIE DATEE DE LA ZONE D'IMPLANTATION

11 Boulevard de l'Hautil
Cergy, Ile de France
septembre 2019





ILOT DU VERGER ZAC GRAND CENTRE CERGY

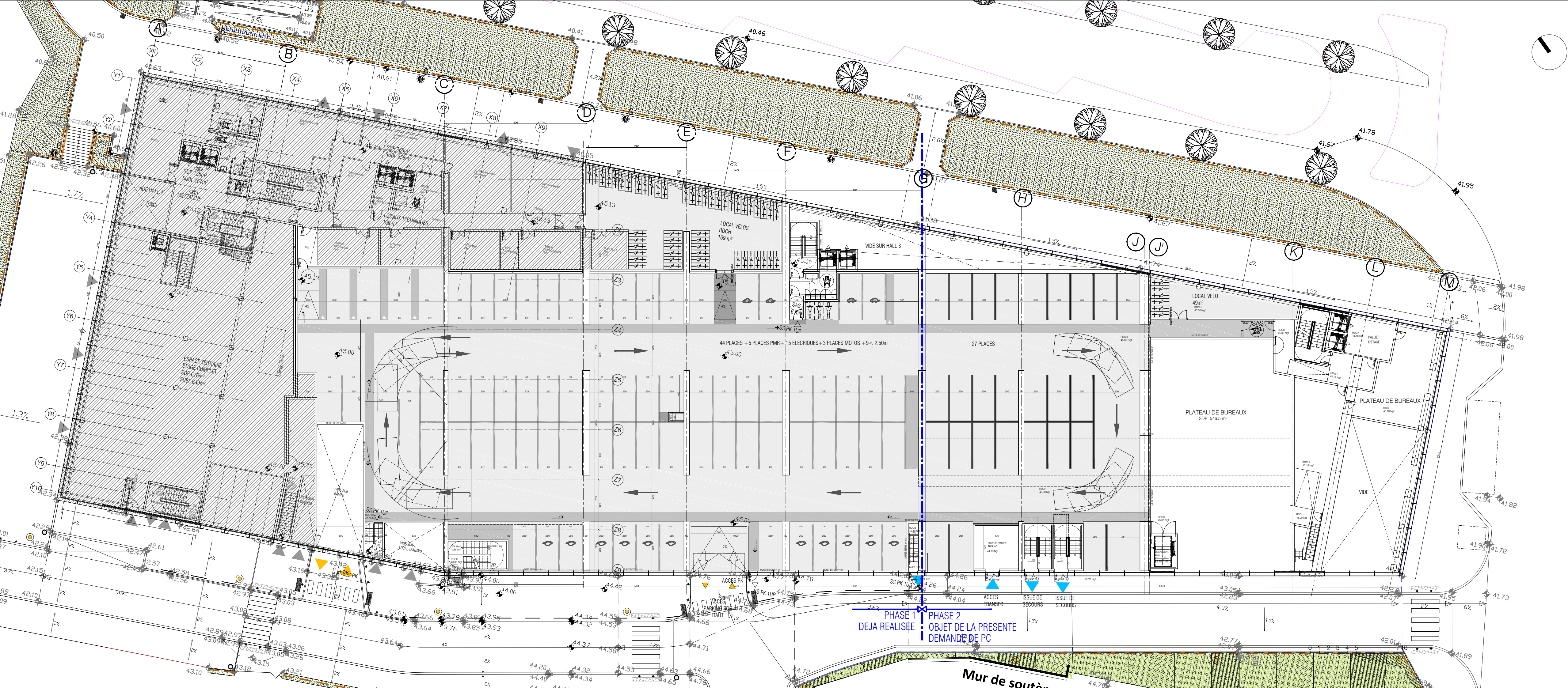




PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM / QUALITE	ADRESSE	
CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT Aménageur	Bâtiment le Verger - Rue de la Gare 95015 CERGY	T. 01 34 20 19 70 spla@cergy-pontoise-amenagement.fr
SCCV ADIM PARIS ILE DE FRANCE REALISATIONS Maitre d'Ouvrage	61 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE	T. 01 40 78.84.00 agathe.defremicourt@vinci-construction.fr
SCAU Architectes	35 Rue Tournefort 75005 PARIS	T. 01 40 78.84.00 cergy158@scau.com
ARCADIS BET structure, acoustique, VRD	200-216 rue Raymond Losserand 75014 PARIS	T. 01 46.23.77.77 remi.degavoty@arcadis.com
Projex BET CVC PB ELEC	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr
DAL Economistes de la construction	50 rue Albert 75013 PARIS	T. 01 49.93.08.77 vivien.sietta@dal-eco.com
étamine BET HQE	25 rue de la Plaine 75020 PARIS	T. 09 54 37 51 54 jean-pascal.giraud@etamine.coop
QUALICONSULT Bureau de Contrôle	13 rue Charles Gros 93297 TREMBLAY EN FRANCE	T. 01 48 19 93 00 luc.pedro@qualiconsult.fr
DYNATECH Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé	38 rue Pierre Demours 75017 PARIS	T. 01 42 12 03 18 franck.lebreuil@dynatech-conseil.fr
Projex Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr

PLAN REZ DE CHAUSSEE BAS					A02-RDCB		
N°AFFAIRE CERGY158	PHASE PC	LOT ARC	BAT/ZONE TZ	ECHELLE 1/200	DATE 21/10/2019	INDICE A	EMETTEUR SCAU



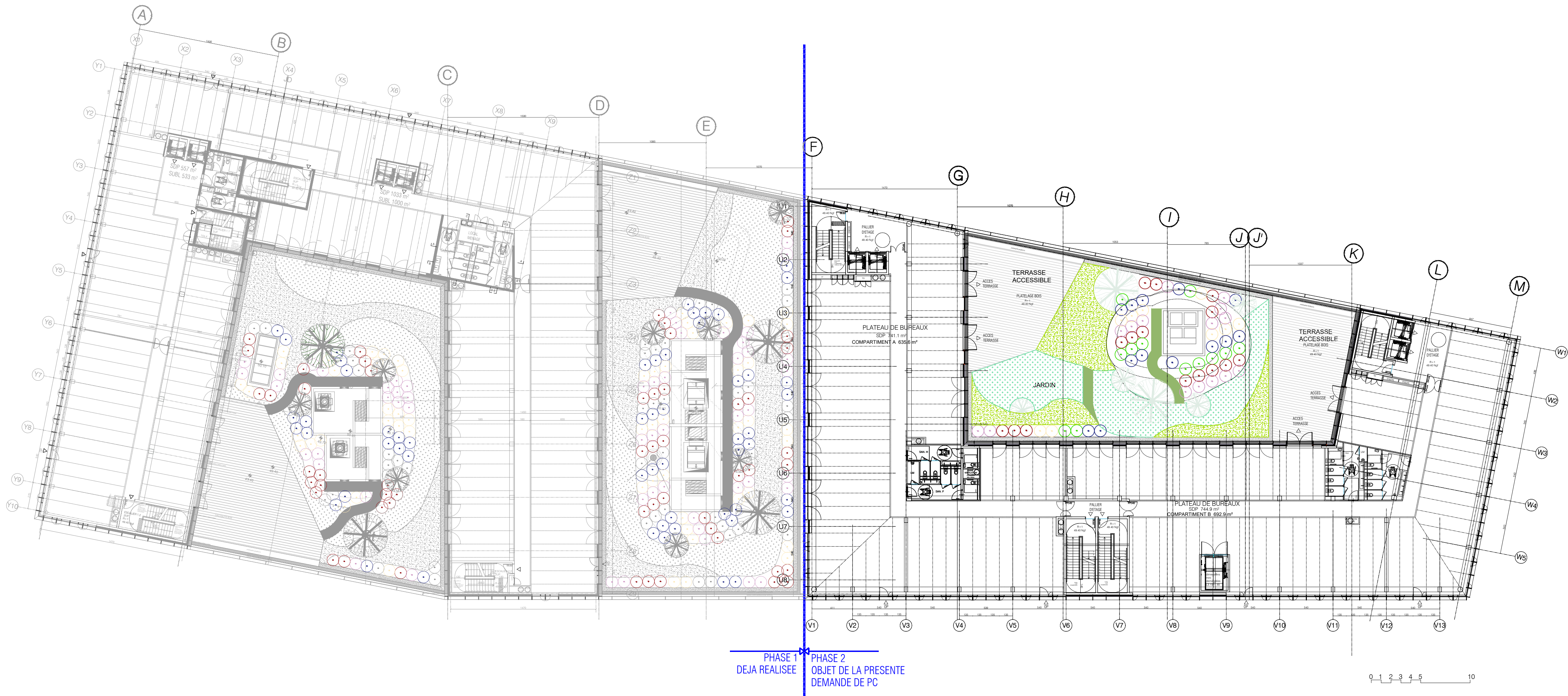
ILOT DU VERGER ZAC GRAND CENTRE CERGY



PERMIS DE CONSTRUIRE

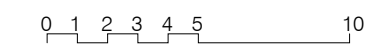
NOM / QUALITE	ADRESSE	
CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT Aménageur	Bâtiment le Verger - Rue de la Gare 95015 CERGY	T. 01 34 20 19 70 spla@cergypontoise-amenagement.fr
SCCV ADIM PARIS ILE DE FRANCE REALISATIONS Maitre d'Ouvrage	61 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE	T. 01 40 78 84 00 agathe.defremicourt@vinci-construction.fr
SCAU Architectes	35 Rue Tournefort 75005 PARIS	T. 01 40 78 84 00 cergy158@scau.com
ARCADIS BET structure, acoustique, VRD	200-216 rue Raymond Losserand 75014 PARIS	T. 01 46 23 77 77 remi.degavoty@arcadis.com
Projex BET CVC PB ELEC	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCOQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr
DAL Economistes de la construction	50 rue Albert 75013 PARIS	T. 01 49 93 08 77 vivien.saelta@dal-eco.com
étamine BET HQE	25 rue de la Plaine 75020 PARIS	T. 09 54 37 51 54 jean-pascal.giraud@etamine.coop
QUALICONSULT Bureau de Contrôle	13 rue Charles Gros 93297 TREMBLAY EN FRANCE	T. 01 48 19 93 00 luc.pedro@qualiconsult.fr
DYNATECH Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé	38 rue Pierre Demours 75017 PARIS	T. 01 42 12 03 18 franck.lebreuil@dynatech-conseil.fr
Projex Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCOQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr

PLAN REZ DE CHUSSEE HAUT					A02-RDCH		
N'AFFAIRE CERGY158	PHASE PC	LOT ARC	BAT/ZONE TZ	ECHELLE 1/200	DATE 21/10/2019	INDICE A	EMETTEUR SCAU



PHASE 1
DEJA REALISEE

PHASE 2
OBJET DE LA PRESENTE
DEMANDE DE PC



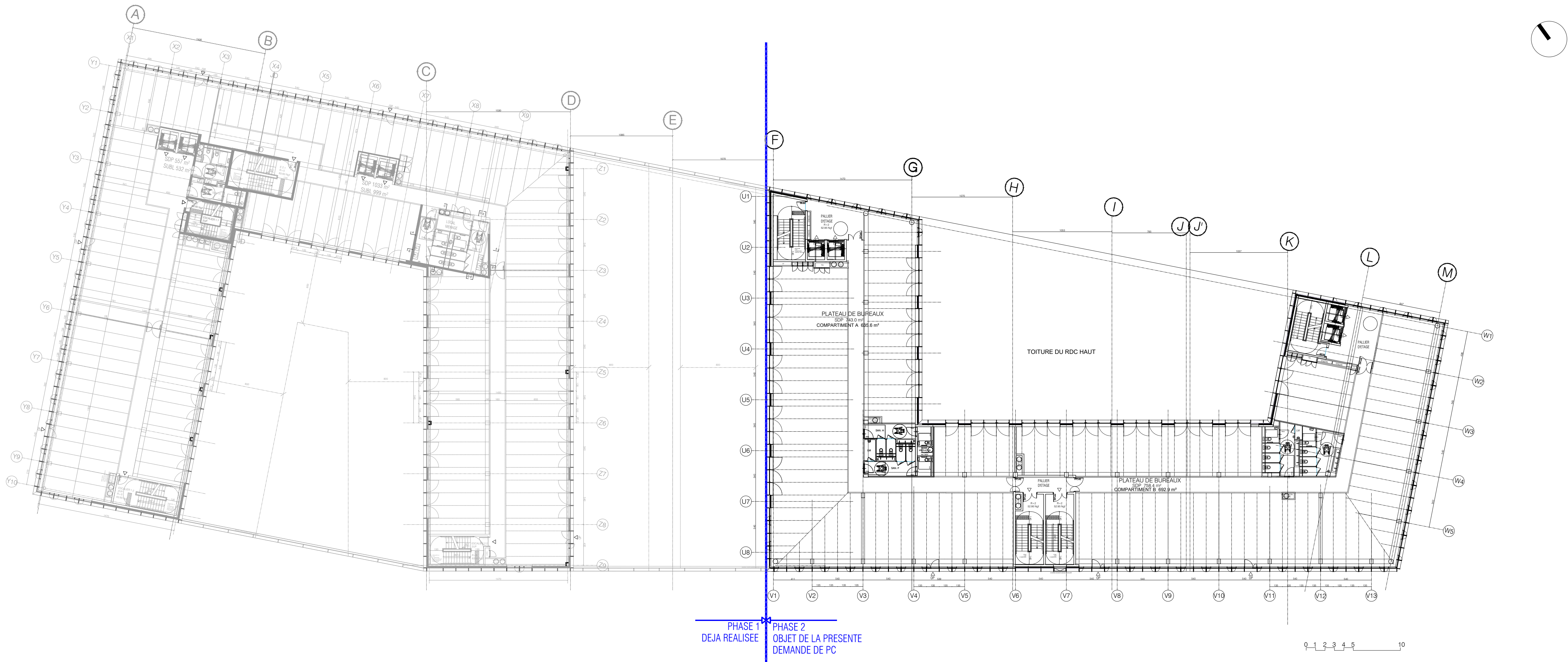
ILOT DU VERGER ZAC GRAND CENTRE CERGY



PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM / QUALITE	ADRESSE	T. / E-MAIL
CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT Aménageur	Bâtiment le Verger - Rue de la Gare 95015 CERGY	T. 01 34 20 19 70 spla@cergypontoise-amenagement.fr
SCCV ADIM PARIS ILE DE FRANCE REALISATIONS Maitre d'Ouvrage	61 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE	T. 01.40.78.84.00 agathe.defremicourt@vinci-construction.fr
SCAU Architectes	35 Rue Tournefort 75005 PARIS	T. 01.40.78.84.00 cergy158@scau.com
ARCADIS BET structure, acoustique, VRD	200-216 rue Raymond Losserand 75014 PARIS	T. 01.46.23.77.77 remi.degavoty@arcadis.com
Projex BET CVC PB ELEC	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr
DAL Economistes de la construction	50 rue Albert 75013 PARIS	T. 01.49.93.08.77 vivien.sietta@dal-eco.com
étamine BET HQE	25 rue de la Plaine 75020 PARIS	T. 09 54 37 51 54 jean-pascal.giraud@etamine.coop
QUALICONSULT Bureau de Contrôle	13 rue Charles Gros 93297 TREMBLAY EN FRANCE	T. 01 48 19 93 00 luc.pedro@qualiconsult.fr
DYNATECH Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé	38 rue Pierre Demours 75017 PARIS	T. 01 42 12 03 18 franck.lebreuil@dynatech-conseil.fr
Projex Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr

PLAN R+1						A02-R1	
N°AFFAIRE CERGY158	PHASE PC	LOT ARC	BAT/ZONE TZ	ECHELLE 1/200	DATE 21/10/2019	INDICE A	EMETTEUR SCAU



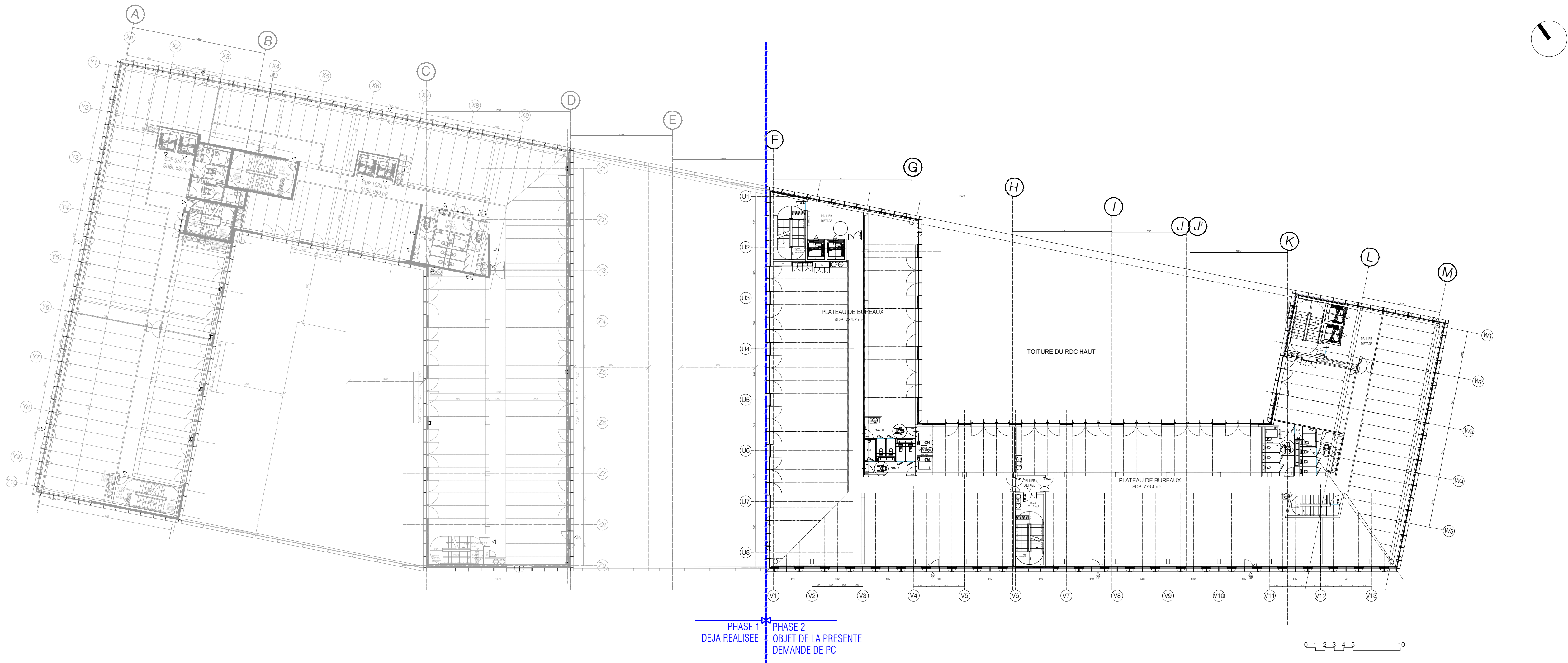
ILOT DU VERGER ZAC GRAND CENTRE CERGY



PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM / QUALITE	ADRESSE	
CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT Aménageur	Bâtiment le Verger - Rue de la Gare 95015 CERGY	T. 01 34 20 19 70 spla@cergypontoise-amenagement.fr
SCCV ADIM PARIS ILE DE FRANCE REALISATIONS Maître d'Ouvrage	61 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE	T. 01.40.78.84.00 agathe.defremicourt@vinci-construction.fr
SCAU Architectes	35 Rue Tournefort 75005 PARIS	T. 01.40.78.84.00 cergy158@scau.com
ARCADIS BET structure, acoustique, VRD	200-216 rue Raymond Losserand 75014 PARIS	T. 01.46.23.77.77 remi.degavoty@arcadis.com
Projex BET CVC PB ELEC	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr
DAL Economistes de la construction	50 rue Albert 75013 PARIS	T. 01.49.93.08.77 vivien.sietta@dal-eco.com
étamine BET HQE	25 rue de la Plaine 75020 PARIS	T. 09 54 37 51 54 jean-pascal.giraud@etamine.coop
QUALICONSULT Bureau de Contrôle	13 rue Charles Gros 93297 TREMBLAY EN FRANCE	T. 01 48 19 93 00 luc.pedro@qualiconsult.fr
DYNATECH Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé	38 rue Pierre Demours 75017 PARIS	T. 01 42 12 03 18 franck.lebreuil@dynatech-conseil.fr
Projex Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr











PLAN R+2					A02-R2		
N°AFFAIRE CERGY158	PHASE PC	LOT ARC	BAT/ZONE TZ	ECHELLE 1/200	DATE 21/10/2019	INDICE A	EMETTEUR SCAU



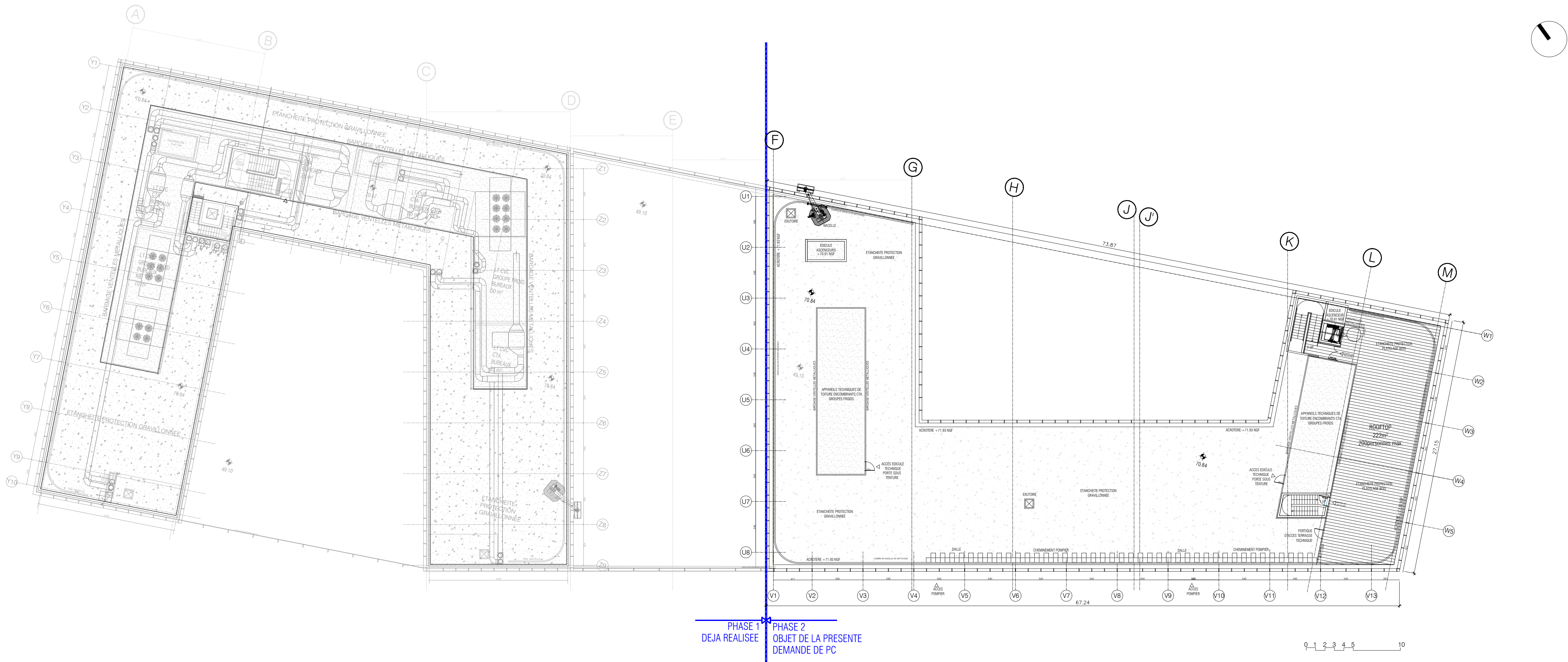
ILOT DU VERGER ZAC GRAND CENTRE CERGY



PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM / QUALITE	ADRESSE		
CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT Aménageur		Bâtiment le Verger - Rue de la Gare 95015 CERGY	T. 01 34 20 19 70 spla@cergypontoise-amenagement.fr
SCCV ADIM PARIS ILE DE FRANCE REALISATIONS Maitre d'Ouvrage		61 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE	T. 01.40.78.84.00 agathe.defremicourt@vinci-construction.fr
SCAU Architectes		35 Rue Tournefort 75005 PARIS	T. 01.40.78.84.00 cergy158@scau.com
ARCADIS BET structure, acoustique, VRD		200-216 rue Raymond Losserand 75014 PARIS	T. 01.46.23.77.77 remi.degavoty@arcadis.com
Projex BET CVC PB ELEC		30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr
DAL Economistes de la construction		50 rue Albert 75013 PARIS	T. 01.49.93.08.77 vivien.saetta@dal-eco.com
étamine BET HQE		25 rue de la Plaine 75020 PARIS	T. 09 54 37 51 54 jean-pascal.giraud@etamine.coop
QUALICONSULT Bureau de Contrôle		13 rue Charles Gros 93297 TREMBLAY EN FRANCE	T. 01 48 19 93 00 luc.pedro@qualiconsult.fr
DYNATECH Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé		38 rue Pierre Demours 75017 PARIS	T. 01 42 12 03 18 franck.lebreuil@dynatech-conseil.fr
Projex Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie		30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr

PLAN ETAGE COURANT R+6						A02-R6	
N°AFFAIRE CERGY158	PHASE PC	LOT ARC	BAT/ZONE TZ	ECHELLE 1/200	DATE 21/10/2019	INDICE A	EMETTEUR SCAU



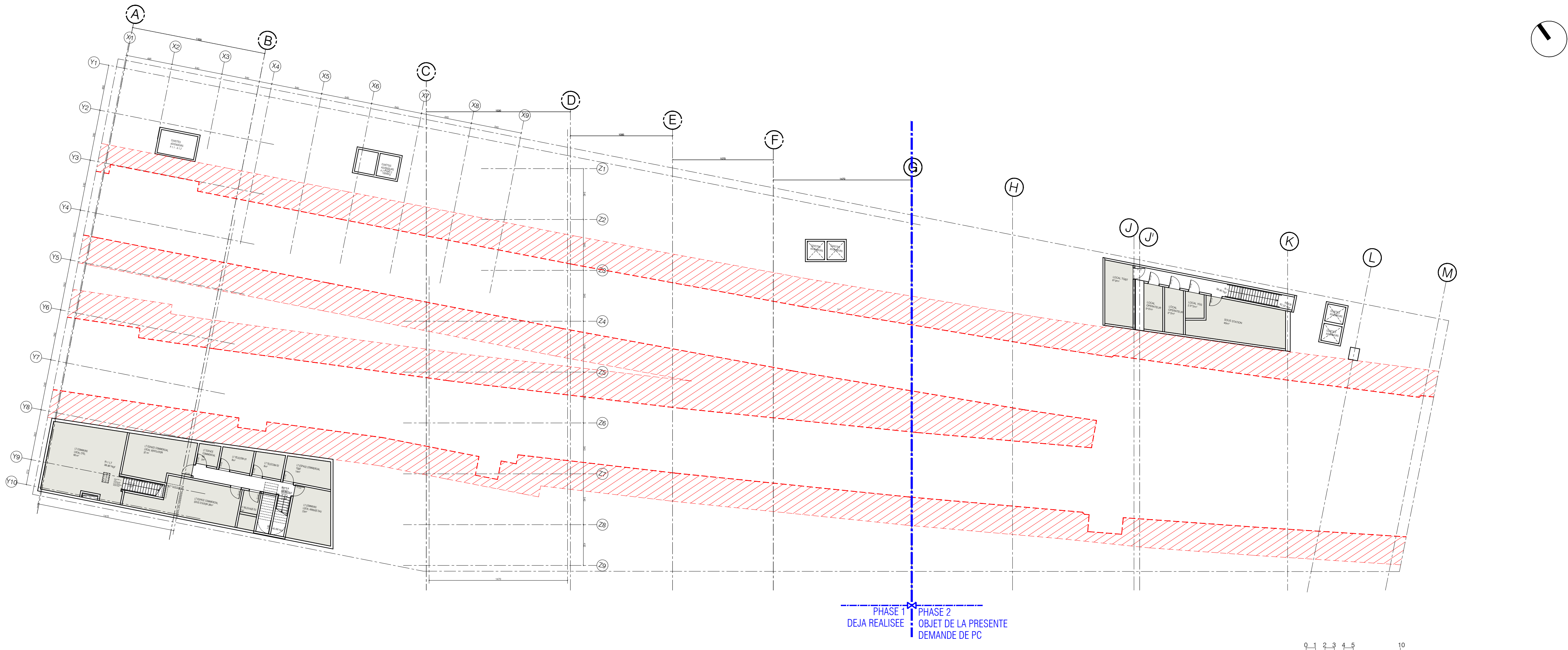
ILOT DU VERGER ZAC GRAND CENTRE CERGY



PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM / QUALITE	ADRESSE	T. 01 34 20 19 70	spla@cergypontoise-amenagement.fr
CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT Aménageur	Bâtiment le Verger - Rue de la Gare 95015 CERGY	T. 01 34 20 19 70	spla@cergypontoise-amenagement.fr
SCCV ADIM PARIS ILE DE FRANCE REALISATIONS Maitre d'Ouvrage	61 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE	T. 01 40 78 84 00	agathe.defremicourt@vinci-construction.fr
SCAU Architectes	35 Rue Tournfort 75005 PARIS	T. 01 40 78 84 00	cergy158@scau.com
ARCADIS BET structure, acoustique, VRD	200-216 rue Raymond Losserand 75014 PARIS	T. 01 46 23 77 77	remi.degavoty@arcadis.com
Projex BET CVC PB ELEC	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03 20 47 03 01	G.CARON@projex.fr
DAL Economistes de la construction	50 rue Albert 75013 PARIS	T. 01 49 93 08 77	vivien.sietta@dal-eco.com
étamine BET HQE	25 rue de la Plaine 75020 PARIS	T. 09 54 37 51 54	jean-pascal.giraud@etamine.coop
QUALICONSULT Bureau de Contrôle	13 rue Charles Gros 93297 TREMBLAY EN FRANCE	T. 01 48 19 93 00	luc.pedro@qualiconsult.fr
DYNATECH Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé	38 rue Pierre Demours 75017 PARIS	T. 01 42 12 03 18	franck.lebreuil@dynatech-conseil.fr
Projex Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03 20 47 03 01	G.CARON@projex.fr

PLAN R+7						A02-R7	
N°AFFAIRE CERGY158	PHASE PC	LOT ARC	BAT/ZONE TZ	ECHELLE 1/200	DATE 21/10/2019	INDICE A	EMETTEUR SCAU



ILOT DU VERGER ZAC GRAND CENTRE CERGY



PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM / QUALITE	ADRESSE	
CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT Aménageur	Bâtiment le Verger - Rue de la Gare 95015 CERGY	T. 01 34 20 19 70 spla@cergypontoise-amenagement.fr
SCCV ADIM PARIS ILE DE FRANCE REALISATIONS Maître d'Ouvrage	61 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE	T. 01.40.78.84.00 agathe.defremicourt@vinci-construction.fr
SCAU Architectes	35 Rue Tournefort 75005 PARIS	T. 01.40.78.84.00 cergy158@scau.com
ARCADIS BET structure, acoustique, VRD	200-216 rue Raymond Losserand 75014 PARIS	T. 01.46.23.77.77 remi.degavoty@arcadis.com
Projex BET CVC PB ELEC	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr
DAL Economistes de la construction	50 rue Albert 75013 PARIS	T. 01.49.93.08.77 vivien.saetta@dal-eco.com
étamine BET HQE	25 rue de la Plaine 75020 PARIS	T. 09 54 37 51 54 jean-pascal.giraud@etamine.coop
QUALICONSULT Bureau de Contrôle	13 rue Charles Gros 93297 TREMBLAY EN FRANCE	T. 01 48 19 93 00 luc.pedro@qualiconsult.fr
DYNATECH Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé	38 rue Pierre Demours 75017 PARIS	T. 01 42 12 03 18 franck.lebreuil@dynatech-conseil.fr
Projex Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie	30 place Salvador Allende 59658 VILLENEUVE D'ASCQ	T. 03.20.47.03.01 G.CARON@projex.fr

PLAN DU R-1					A02-R-1		
N°AFFAIRE CERGY158	PHASE PC	LOT ARC	BAT/ZONE TZ	ECHELLE 1/200	DATE 21/10/2019	INDICE A	EMETTEUR SCAU

